# COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission restreinte du 2 octobre 2023

<u>Présents</u>: Jean-François DUPONT (Président), Dorette ELANGUE ETEME, Yvane JONNAIS, Ibrahim BENLARBI, Claude KALENDE-RIAN

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FILLOFOOT (U6F / U9F)

Les inscriptions pour la seconde phase débutent lundi 16 octobre 2023

FOOT A 5

Les inscriptions pour la seconde phase débutent lundi 16 octobre 2023

# FORFAITS NON AVISES IER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie) Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

U18 F A 8

**POULE A DU 07/10/2023** 

27362465 VESINET SCI

## **FORFAIT GENERAL**

Après le début des compétitions

SENIORS F A 8

POULE B

518282 LOUVECIENNES AS

U18 F A 8

**POULE A** 

508713 MARLY LE ROI US

### **COURRIERS**

#### LIMAY ALJ 519112:

Demande du club pour engager une équipe supplémentaire en critérium U15F à 8.

La Commission accède à la demande et intègre l'équipe dans la poule B.

#### CARRIERES SUR SEINE US 513864:

Demande du club pour engager une équipe supplémentaire en critérium U13F à 8.

La Commission accède à la demande et intègre l'équipe dans la poule B.

#### **MARLY LE ROI US:**

Demande du club pour réengager une équipe en critérium U15F à 8. La Commission accède à la demande et intègre l'équipe dans la poule B

YVELINES FOOTBALL N° 1773 Mardi 10 octobre 2023